

dans ce but que, dans la plupart des Etats allemands, elle s'est adjoind des associations de dames bienfaisantes.

Cette activité constitue sa part dans la grande tâche sociale, elle efface les distinctions de classes et de confessions, en réunissant tous les dévouements en vue de l'œuvre commune, et en faisant sentir aux faibles et aux déshérités qu'ils ne sont pas abandonnés de leurs frères. Son grand mérite, dans le soin des malades, est d'avoir su faire admettre la nécessité de sœurs et de diaconesses, sachant allier à l'esprit de dévouement, de don de soi-même, une solide instruction scientifique et de sérieuses connaissances médicales.

La Croix-Rouge professe, en matière confessionnelle, une grande largeur de vues; elle n'exclut aucune communauté religieuse, car elle estime avec raison que chacune peut contribuer à l'avancement de l'œuvre qu'elle poursuit; elle n'exige que des sentiments d'amour du prochain et de dévouement fraternel. C'est ainsi que, par ce rapprochement des cœurs qu'elle opère et par la réunion des efforts qu'elle dirige vers un même but, elle contribue, pour une large part, à la solution de la question sociale, et que sa seule existence est un apport considérable à l'accomplissement de la tâche qui s'impose à notre époque.

LA SOCIÉTÉ DE DAMES POUR LES COLONIES ¹

Le rapport annuel de la Société de dames pour les colonies, sur l'exercice 1892-1893, jette un coup d'œil rétrospectif sur l'activité de cette société pendant les cinq premières années de son existence.

Ce fut le 30 avril 1888 que furent posées les premières pierres de sa fondation, dans une assemblée générale de l'Association patriotique des dames, où le principe fondamental de la société nouvelle fut définitivement établi et son but nettement délimité. Elle ne tarda pas à prendre son essor, grâce au protectorat de l'impératrice Auguste-Victoria et du chancelier de l'empire, et à

¹ D'après le *Kriegerheil*, n° 7, 1893.

l'intérêt que lui portèrent, dès l'origine, le prince de Hohenlohe-Langembourg et le prince Albert de Prusse, grâce aussi à l'accord intervenu entre elle et la Société allemande des missions évangéliques, en vue d'une action commune dans l'est de l'Afrique. Secourir et soulager ceux qui souffrent, sans distinction de confession, faire sentir aux Allemands expatriés que la patrie ne les oublie pas, tel était le but poursuivi.

Leur clientèle n'est donc pas exclusivement composée de militaires, comme celle des sociétés de la Croix-Rouge, mais elles tiennent lieu de ces dernières pour les soldats en garnison ou en expédition dans les pays où elles résident, et, à ce titre, nous croyons pouvoir leur consacrer ces lignes, sans trop sortir du cadre de notre recueil. Elles ont d'ailleurs reçu l'autorisation d'arborer le pavillon de la Croix-Rouge, ce qui les assimile légalement à notre œuvre.

En août 1888, le premier appel fut lancé, et le comité composé, de M^m la comtesse Monts, présidente; M^m Sachse, vice-présidente; M. Angerer, secrétaire; M^{lle} Müsseler, vice-secrétaire; M. de Krause, trésorier; et M. Woelfer, vice-trésorier.

Ce comité est resté le même jusqu'à ce jour, sauf le remplacement de MM. Angerer, Krause et Woelfer, par MM. de Teichmann, Logischen et de Bresca. Par ses soins, un organe intitulé : *Unter dem rothen Kreuz*, se publie chaque mois.

Le nombre des membres s'est élevé de 345 en 1888 à 1,300 en 1893; l'année dernière, 24 d'entre eux, dont 12 dames et 8 messieurs, composaient le comité; 14 séances ont été tenues. La Société s'est divisée en 12 branches, siégeant respectivement dans les 12 villes de Brême, Dantzig, Weimar, Zanzibar, Chemnitz, Cologne, Hambourg, Altona, Glasgow, Kiel, Nuremberg, Wilhelmshaven et Duren.

Dans la mère patrie, l'activité de la Société consiste en des réunions de couture, où l'on confectionne le linge qui est nécessaire aux hôpitaux, et tout ce qui peut être utile ou agréable aux sœurs pour leur logement dans les colonies. Une société chorale s'est formée au sein de la Société et a donné des concerts au profit de l'œuvre.

Pour les colonies, la Société s'occupe avant tout de l'envoi de sœurs de charité; 16 sont parties ainsi, et la plupart d'entre elles sont restées deux ans, conformément au règlement; quelques-unes

ont même renouvelé volontairement leur engagement bisannuel; leur dévouement, leur abnégation, leur charité chrétienne ont été au-dessus de tout éloge, et, devant les témoignages unanimes qui lui sont parvenus de différents côtés, le comité se sent pressé d'exprimer à ces âmes dévouées sa profonde reconnaissance.

Dans l'Afrique orientale, deux de ces sœurs travaillent à Bagamoyo, où se trouve le seul lazaret existant actuellement dans le pays; le projet de construire un sanatorium n'est pas encore entré dans la phase de réalisation, faute d'un emplacement approprié.

Dans la Nouvelle Guinée, Stephansort possède également ses deux sœurs, ainsi que le Kaméroun; dans chacun de ces pays, le lazaret est fort bien aménagé et satisfait à tous les besoins. A Togo, par contre, tout est encore à l'état rudimentaire.

La Société s'est fait représenter, en outre, à l'exposition de Chicago, en envoyant des poupées-modèles, habillées comme le sont les sœurs de charité sous les tropiques; le comité espère ainsi se faire connaître dans des cercles lointains et recruter peut-être de nouveaux adhérents.

A la fin de l'année 1892, les dépenses totales s'élevaient à 20,622 marks, et les recettes à 51,974 marks, ce qui donne comme solde la somme importante de 31,351 mark, supérieure de plus de 25,000 marks, à ce qu'il était en 1888.

AUTRICHE

LA SOCIÉTÉ AUTRICHIENNE EN 1892

Pendant l'exercice du 1^{er} mars 1892 au 28 février 1893, la Société autrichienne a eu la douleur de voir disparaître son vice-président central, M. Charles de Cessner, un homme dont le dévouement et l'activité ont grandement contribué au développement de la